

Vœu hôpital public

Le groupe socialiste, à propos d'un vœu relatif à la situation de l'hôpital public, a tenu à apporter tout son soutien aux personnels de l'hôpital Charles Foix comme de l'ensemble des hôpitaux et établissements publics de santé qui travaillent dans des conditions salariales inadéquates, des conditions de travail de plus en plus inhumaines et pénibles et les remercier pour leur dévouement sans faille au service de l'intérêt général et de la santé publique. Les politiques successives n'ont pas permis de résorber un déclin de la qualité de travail de ces professionnels de santé et les annonces faites récemment n'y contribueront qu'à la marge sur le plan des charges administratives et lourdeurs diverses, aucunement sur le plan des salaires et continueront à aggraver la situation sur le plan des effectifs et horaires. La France n'est pas à la hauteur sur cet enjeu majeur.

Intervention Petite enfance

2 délibérations relatives au financement des crèches ont été mises en débat oral. Sans doute pas pour valoriser la participation importante de l'Etat à la mise en œuvre des politiques publiques locales en faveur de la petite enfance, à travers son organisme public en charge du versement des prestations familiales et sociales, la Cnaf. Mais plutôt pour permettre à la majorité municipale de se glorifier de son action sur la petite enfance.

Devant se prononcer sur des demandes de subvention à la Caf pour le financement des places créées dans le domaine de la petite enfance depuis le début de ce mandat, le groupe socialiste ne peut évidemment que voter favorablement.

Néanmoins, plusieurs questions méritent d'être soulevées.

L'accueil de la petite enfance est de la compétence des villes principalement. Elle peut déborder vers les intercommunalités selon les choix qu'y font les élus et peut relever des compétences optionnelles du département. Cet accueil est aussi le fait de structures associatives ou privées, comme c'est le cas d'ailleurs à Ivry.

L'accueil de la petite enfance est un enjeu de société, une forte préoccupation des familles, un levier de l'égalité entre les hommes et les femmes, un outil de la lutte contre les inégalités sociales et culturelles et un facteur du développement et de l'épanouissement de l'enfant. La capacité d'accueil n'est donc pas le seul enjeu. Le projet pédagogique et les conditions d'accueil sont également très importants.

En ce qui concerne la capacité d'accueil. Ivry a accumulé, tous types d'accueil considérés, public/privé, collectif/familial, occasionnel/régulier, un retard important, avec un taux de couverture de 40,3% en 2015. Pour comparaison, le taux départemental est de 45,3 et le taux national de 56,6%.

Il a été choisi dans ce mandat d'augmenter le nombre de place. C'est bien. Pour l'heure, 4 mini crèches ont été fermées : PMC, Gagarine, Amédée Huon et Insurrection. Et 1 crèche familiale. Soit 119 places. Et 3 équipements plus grands ont été ouverts : Ada Lovelace, Maria Merian et Rosa Bonheur. Un 4^e est attendu. **71 places créées sur ce mandat. Cela reste très insuffisant, surtout au regard du développement de la ville. De plus l'offre continue à être très éloignée des attentes des familles, celles-ci privilégiant les accueils collectifs, trop peu nombreux, aux accueils familiaux proposés par les assistantes maternelles indépendants dont une partie est au chômage.**

Le retard accumulé par la ville permet d'augmenter le financement par place créée. Pouvons-nous réellement nous en féliciter ? L'Etat fait en sorte d'inciter les villes à rattraper leur retard par un soutien financier plutôt que par des pénalités. C'est une bonne chose.

Ajoutons qu'en matière pédagogique, les projets d'accueil des structures municipales sont de qualité et qu'il convient d'en remercier les professionnels.

Et qu'en matière de lutte contre les inégalités, l'opacité reste entière sur l'attribution des places.

Par ailleurs, les Ram jouent un rôle extrêmement important dans l'accompagnement des assistantes maternelles indépendantes et en conseil aux familles dans le domaine de la petite enfance. Pour ce faire, la caf vise un objectif de 1 agent de Ram pour 87 assistants maternels. Le rapport indique 1 ETP, cela paraît très peu dans la mesure où la ville compte plusieurs centaines d'assistantes maternelles indépendantes. 2 demi-journées de permanence, cela paraît très peu également.

30% de ces professionnelles sont en inactivité, c'est extrêmement préoccupant. Il faut mettre l'accent sur la participation à la professionnalisation et donc à leur formation. Les actions proposées semblent intéressantes et essentielles pour rassurer, rompre l'isolement et améliorer les pratiques des professionnelles.

La ville a voulu mettre en avant sa politique en mettant au débat ces sujets essentiels au quotidien des Ivryens. Il en ressort des efforts indéniables, mais insuffisants malgré un financement très important de l'Etat. Et une gestion quelque peu brouillonne avec un manque de lisibilité.